



RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210520-D006455H-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mai 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoît CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN

Secrétaire : M. Cyril DEVESA

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. François BOUSSO, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Pierre-Charles HENRY à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Damien HUGUET, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Frédérique BAEHR, Mme Sylvie WANLIN à M. Yannick POUJET, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : 31. Aide à l'accèsion à la propriété de logements neufs pour les ménages primo-accédant - Attribution de subvention à M. Jérôme DILLENSEGER

Délibération n° 2021/006455

**Aide à l'accèsion à la propriété de logements neufs
pour les ménages primo-accédant
Attribution de subvention à M. Jérôme DILLENSEGER**

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 2	05/05/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de se prononcer sur l'octroi d'une subvention de 1 000 € à M. Jérôme DILLENSEGER dans le cadre du dispositif d'aide à l'accèsion à la propriété à destination des primo-accédant.

Grand Besançon Métropole a souhaité apporter une aide financière aux ménages primo-accédant qui acquièrent un logement neuf.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2014, la Ville de Besançon a validé sa participation à ce programme et le versement de subventions allant de 1 000 € à 1 200 € aux ménages primo-accédant en fonction de leur composition familiale.

En outre, par délibération du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2018, la Ville de Besançon a prolongé ce dispositif pour les années 2018, 2019 et 2020.

Chaque versement de subvention doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

Demande de subvention de M. Jérôme DILLENSEGER

M. Jérôme DILLENSEGER a sollicité au cours de l'année 2020 une aide à l'accèsion à la propriété pour le financement de l'acquisition d'un logement labellisé, situé dans l'ensemble immobilier « Le Coligny », 20 Avenue Charles De Gaulle, commercialisé par SEDIA.

Grand Besançon Métropole, dans une décision de Mme la Présidente en date du 16 mars 2021, s'est prononcé favorablement sur la demande de M. Jérôme DILLENSEGER pour un montant de 5 000 €.

Au regard de la composition familiale du ménage (1 personne), la subvention sollicitée à la Ville de Besançon est de 1 000 €.

La dépense sera prélevée sur la ligne 204.72.20422.005030.30100.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à M. Jérôme DILLENSEGER,
- autorise Mme la Maire, ou l'élu délégué, à signer tout document à intervenir dans le cadre de ce dispositif.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT